



La constitution française, projet présenté à l'Assemblée nationale par les Comités de Constitution et de révision / Jacques-Guillaume Thouret, Imprimerie Nationale, 1791.
Fac-similé édité par la BIU Cujas à l'occasion de l'ouverture de sa salle du Patrimoine.

SOMMAIRE

I. Le contexte d'activité.....	3
II. Missions d'accueil et de service des publics	3
1. L'accueil des publics.....	3
2. L'utilisation du fonds documentaire	4
3. L'accès aux collections	5
III. Politique documentaire et développement des réseaux.....	5
1. L'enrichissement des collections	5
2. Le signalement des collections.....	6
3. La gestion des collections	7
4. La participation aux activités de réseaux	7
IV. Politique scientifique et partenariats	7
1. La valorisation des collections	7
2. La formation des usagers	8
3. Les partenariats avec les équipes de recherche	9
4. Les partenariats institutionnels et associatifs	9
5. L'action internationale	9
V. Les ressources de la Bibliothèque	9
1. Les personnels.....	9
2. Le budget.....	10
3. L'informatique	10
VI. Perspectives d'activité et de développement	11
VII. Annexes	12
1. Les publics inscrits.....	12
2. Les prêts à domicile	12
3. Le PEB : prêts et emprunts.....	13
4. Les acquisitions (hors ressources électroniques)	13
5. Les personnels titulaires	14
6. Les recettes.....	14
7. Les dépenses.....	14

I. Le contexte d'activité

1. La gouvernance

L'année 2010 correspond à la première année du contrat 2010-2013 de la bibliothèque Cujas. Conformément à ses engagements, la Bibliothèque a porté son effort sur la structuration de son travail interne autour de groupes transversaux – Comité éditorial du portail de la bibliothèque et Commission de réorientation des collections, notamment – permettant d'associer des représentants de l'ensemble des Départements aux réflexions sur deux des axes prioritaires du contrat : le prochain changement de SIGB et la transition vers un portail documentaire proposant des outils et des services conformes aux besoins actuels des lecteurs, d'une part, et la gestion des fonds patrimoniaux en phase avec la restructuration et le renouvellement de la réserve du fonds ancien de la bibliothèque, d'autre part.

L'équipe de direction s'est également mobilisée pour initier l'analyse et la description formalisée des processus afférents à la gestion des principaux dossiers. La réunion de ce travail collectif sous forme de fiches de procédures permettra, à terme, la constitution d'une base de connaissance partagée facilitant la transmission des savoirs lors des phases de transitions liées aux mouvements des personnels ou aux évolutions de structure.

2. La mise en sécurité de la réserve du fonds ancien

Après une phase d'études préliminaires entamée en 2009, la mise en sécurité de la réserve du fonds ancien a été réalisée au cours de l'année 2010-2011. Après avoir procédé au conditionnement de ses collections, la bibliothèque a déménagé son fonds ancien dans des locaux loués à la société LPART. Dans ces espaces sécurisés, conformes aux normes de conservation de documents fragiles et précieux, la BIU a maintenu un bureau de consultation ouvert sur rendez-vous aux chercheurs.

Le chantier de mise en sécurité s'est déroulé selon le calendrier prévu et les collections de la bibliothèque ont réintégré les espaces réaménagés début 2011. La reprise des deux niveaux de sous-sols ayant permis l'installation de rayonnages mobiles, la bibliothèque a augmenté son volume de stockage de façon significative. Par ailleurs, les emprises nécessaires à l'installation – prévue en 2012 – d'un ascenseur accessible aux personnes à mobilité réduite ont été réservées et une salle de lecture, permettant la consultation du fonds précieux de la BIU dans les meilleures conditions, a été créée.

3. Les projets développés en partenariat

Le partenariat noué avec la BnF pour la conduite d'un programme national de numérisation concertée en sciences juridiques¹ est entré dans sa phase opérationnelle avec le lancement d'un premier appel à initiatives en juin 2010 sur le thème : « Les sources du droit, du droit romain au droit contemporain ». Cette opération pionnière a fourni un cadre méthodologique et administratif pour deux autres thématiques scientifiques (« Histoire de l'art » et « La Guerre de 1914-1918 ») soutenues par la BnF sur ses crédits de coopération.

Prévu pour une reconduction sur une durée de quatre ans, ce programme de numérisation doit permettre la mise en ligne de plus de 2 millions de pages de documents juridiques autour de quatre axes structurants : « Sources législatives et réglementaires », « Sources jurisprudentielles », « Sources doctrinales » et « Sources du droit coutumier et droit local ». Exemple unique en Europe de coopération numérique thématique à grande échelle, ce programme offrira, à terme, un corpus cohérent et non redondant, regroupant des fonds de structures de recherche, de bibliothèques universitaires et de bibliothèques de grands établissements, librement accessible sur Internet.

II. Missions d'accueil et de service des publics

1. L'accueil des publics

– les horaires d'ouverture

La BIU a maintenu une très large amplitude d'ouverture en 2010 : 273 jours d'ouverture, soit 2 823 heures (dont 27 heures d'extension, les deux dernières semaines de septembre, pour l'accueil des enseignants-chercheurs en salle Viollet).

– la fréquentation de la Bibliothèque

Les dysfonctionnements des portillons ayant été récurrents en 2010, le nombre total d'entrées enregistrées (426 974) est très sous-estimé. L'observation de l'utilisation de la salle de lecture, saturée d'octobre à mai chaque année, est corroborée par les statistiques des jours durant lesquels le système a fonctionné :

– plus de 2 000 entrées quotidiennes ont été mesurées sur 108 jours de l'année 2010, dont 45 jours à plus de 2 500 entrées.

– des pics de fréquentation à 3 130 et 3 147 entrées ont été comptabilisés les 17 et 19 mai 2010.

¹ Cf. Chroniques de la BnF, n°38, p. 24 : « Vers une stratégie de numérisation concertée ».

– **les inscrits** (cf. Annexes : tableau 1)

16 058 inscriptions ont été enregistrées, en légère baisse par rapport aux deux années précédentes (17 120 en 2008-2009 ; 18 750 en 2007-2008), soit un retour aux chiffres de 2006-2007 (16 019).

63 % des inscrits sont des étudiants ou enseignants-chercheurs des universités contractantes (Université Paris I : 38 % - Université Paris II : 25 %).

En 2010, 1 887 doctorants et 1 369 enseignants-chercheurs étaient utilisateurs actifs de la bibliothèque Cujas.

2. L'utilisation du fonds documentaire

– **la communication sur place**

La tendance à la baisse est confirmée, avec 142 031 demandes de documents en salle de lecture, soit une nouvelle diminution de 10 %. Entre 2005 et 2010, les demandes de communication ont diminué de 35 % et cette baisse concerne tous les types de documents : - 30 % pour les monographies, - 40 % pour les périodiques.

La communication des fascicules de périodiques de l'année en cours (14 550 communications en 2010) poursuit sa décroissance, à corréliser avec l'évolution de l'utilisation des revues électroniques et les possibilités de l'accès distant.

Toutefois, cette tendance à la baisse ne se retrouve pas dans les pratiques des chercheurs : le nombre de consultations des lecteurs ayant un accès direct aux documents conservés en magasins est stable.

– **les statistiques d'utilisation des bases de données**

Suite aux demandes réitérées lors des négociations Couperin, un nombre croissant d'éditeurs fournit des statistiques (dont Dalloz, pour la première fois en 2010). Néanmoins, les statistiques reçues sont extrêmement hétérogènes et ne suivent que trop rarement les recommandations internationales (rapports COUNTER, norme SUSHI). Les variations notables sont les augmentations de 171 % des consultations de Jurisclasseur (304 706 documents consultés), de 56 % pour les Editions Francis Lefebvre (238 740 consultations et recherches), et de 40 % pour Lamyline (152 520 consultations).

Comme les années précédentes, les accès distants aux ressources électroniques, mesurés par le département informatique de la bibliothèque via le reverse proxy, sont en très forte augmentation : ils ont été multipliés par 10 en 2 ans.

Les 5 ressources les plus consultées (Dalloz, Lextenso, Lamyline, Doctrinal et Doctrinal plus, Editions Francis Lefebvre²) totalisent 1 million de connexions.

– **le prêt à domicile** (cf. Annexes : tableau 2)

Plus des ¾ des prêts sont effectués par les inscrits des universités co-contractantes (45 % des documents sont empruntés par des usagers de Paris I et 33 % par ceux de Paris II).

80 % des emprunts sont effectués par les étudiants de M2, les doctorants et les enseignants-chercheurs.

Les professeurs et maîtres de conférence des universités contractantes sont les premiers utilisateurs du service de prêt à domicile, ils empruntent en moyenne 24 livres par an.

– **la fourniture de documents à distance**

. **le PEB** (cf. Annexes : tableau 3)

Une baisse relative des demandes de prêt entre bibliothèques est constatée (2 434 demandes en 2009, 2399 en 2010), comme dans l'ensemble des bibliothèques françaises, en lien sans doute avec l'accessibilité accrue des ressources via les bases de données et bouquets de périodiques. Cependant, les demandes concernant les documents en droit, qu'ils soient français ou étrangers, restent stables, voire sont en augmentation, particulièrement pour les monographies en droit de langue étrangère (205 demandes en 2009, 303 en 2010) et les périodiques en langue française (387 demandes en 2009, 440 en 2010).

Par ailleurs, si les demandes de documents provenant des bibliothèques étrangères restent faibles par rapport à l'ensemble, on constate cependant une augmentation significative de leur part. Les pays les plus demandeurs sont le Luxembourg (26 demandes contre 16 en 2009) et le Portugal (26 également et 22 en 2009), suivis par l'Espagne (20 et 7 en 2009) et le Canada (19 et 7 en 2009).

² La base de données du Jurisclasseur n'apparaît pas dans cette liste en raison des contraintes d'installation, imposées par l'éditeur, qui ne permettent pas l'extraction de statistiques par la bibliothèque.

. le Cerdoc³

Le service CERDOC a traité 4 110 demandes provenant généralement de cabinets d'avocats ou d'entreprises. La plupart de ces demandes comportant souvent plusieurs items, 7 732 références ont été recherchées. Les demandes se répartissent entre les demandes classiques (traitement dans la journée : 58 % du total des requêtes) et les demandes urgentes et très urgentes (respectivement 23 et 19 %).

– l'agrégation

La Bibliothèque a participé à l'agrégation en droit public : organisation de visites pour 59 candidats et équipiers, prêt de 1764 documents.

La bibliothèque Cujas a par ailleurs prêté des ouvrages pour compléter le fonds documentaire mis à la disposition des candidats aux épreuves orales du concours d'agrégation d'histoire de la Sorbonne (concours externe).

3. L'accès aux collections

– le portail

Le changement de système d'information de la BIU Cujas s'inscrit dans les axes stratégiques du contrat 2010-2013 dont l'un des objectifs est de faciliter et d'élargir l'accès aux fonds de la bibliothèque. La société DoXulting a été nommée dans le cadre d'un marché « Prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de l'évolution du système d'information documentaire de la BIU Cujas ». Une équipe projet et un comité de pilotage ont été mis en place en interne.

Le comité éditorial SI mis en place en 2008 a poursuivi les travaux d'enrichissement et d'actualisation du portail actuel. L'ergonomie du portail a été améliorée et une nouvelle maquette pour l'interface de présentation a été mise en place en début d'année 2010. Les guides Cujas ont fait l'objet d'un travail spécifique reposant sur des réunions trimestrielles qui ont permis d'organiser un travail collectif approfondi de mise à jour de l'ensemble de ces documents. Pour homogénéiser leur présentation et mettre en valeur leur contenu, une réflexion a été menée sur leur charte graphique : une maquette conçue par la société DBA est dorénavant utilisée pour tous ces guides.

– les produits électroniques

La bibliothèque produit plusieurs ressources électroniques, notamment un annuaire de signets distingué comme site de référence par le portail Legifrance. Cet annuaire répertorie 4 250 sites, sélectionnés et commentés par une équipe de rédacteurs qui assure régulièrement sa mise à jour. Par ailleurs, des sites sont régulièrement ajoutés, notamment les nouveautés de Globalex⁴.

Parmi les autres ressources produites par la bibliothèque, figurent la « Revue de sommaires en droit comparé » (qui propose en ligne les sommaires extraits de 24 revues juridiques françaises et étrangères – 94 ont été ajoutés en 2010), les « Guides Cujas » (12 guides conçus par la bibliothèque, seule ou en partenariat, qui fournissent des aides à la recherche documentaire sur différents sujets et font référence aux ressources de la bibliothèque) et le « Flash Cujas » (revue de veille professionnelle).

III. Politique documentaire et développement des réseaux

1. L'enrichissement des collections

– les acquisitions de monographies (cf. Annexes : tableau 4)

Au cours de l'année 2010, la bibliothèque Cujas a accru son fonds documentaire de 7 824 nouveaux ouvrages et de 269 mises à jour de publications à feuillets mobiles.

Les acquisitions de monographies étrangères sont maintenues à haut niveau : 2 704 livres étrangers achetés en 2010, auxquels s'ajoutent 106 livres reçus par dons. La subvention Cadist est consacrée à l'acquisition de monographies en langues anglaise, allemande, italienne et espagnole. Elle couvre environ 50 % des achats annuels, le reste étant acquis sur le budget de fonctionnement. La subvention pôle associé consacrée aux acquisitions est en baisse (basculement vers la numérisation) ; néanmoins, elle a permis l'achat de 297 documents. L'acquisition d'ouvrages slaves et portugais a été poursuivie et 25 ouvrages hongrois ont aussi été commandés.

1 197 thèses ont été reçues, dont 912 microfiches et 278 thèses des universités co-cocontractantes (229 titres).

Le traitement rétrospectif de dons parfois anciens a permis d'enrichir les collections de la bibliothèque de 511 livres français et 113 livres étrangers.

³ Le Cerdoc est un service de recherche et fourniture de documents à distance à destination des professionnels du droit, notamment du secteur privé et des particuliers.

⁴ Guides documentaires mis en ligne par la New York University School of Law.

– les acquisitions de périodiques

Au cours de l'année 2010, la Bibliothèque a souscrit ou renouvelé des abonnements papier pour 1 683 périodiques (563 titres français et 1 120 titres en langues étrangères) et complété 77 titres par achat d'antiquariat (dont 21 titres juridiques allemands et anglo-saxons acquis sur la subvention reçue au titre de pôle associé BNF).

– les acquisitions de ressources électroniques

La BIU a souscrit 33 abonnements en 2010, dont 9 bouquets de périodiques. Les nouvelles acquisitions concernent les bases *Joly Sociétés*, *Kluwer Arbitration* et *Recueil des cours de l'Académie de Droit International de La Haye*. Un abonnement à *Worldcat* a été souscrit, afin d'accroître la visibilité des fonds de la bibliothèque Cujas à l'international.

Enfin, il convient de noter la généralisation de l'offre d'accès distant par les éditeurs. Sur l'ensemble des ressources acquises en 2010, une seule n'est pas proposée en accès distant (*JurisSpectrum*).

Afin de poursuivre l'élargissement de l'accès distant à l'Université Paris II, deux nouvelles ressources sont proposées : *Kluwer Arbitration* et le *Recueil des cours de l'Académie de Droit international de la Haye*.

2. Le signalement des collections

– le catalogage courant

La BIU continue de créer un nombre important de notices bibliographiques de monographies (2 105), elle a par ailleurs localisé 3 807 ouvrages à partir des notices existantes dans le Sudoc.

L'indexation des fac-similés de thèses américaines est en cours, ce qui permettra d'effectuer des recherches sujet et donc de valoriser cette collection jusqu'à présent accessible uniquement par recherche auteur ou titre. 83 notices ont été revues et 377 vedettes matière créées. L'indexation des thèses de l'Université Paris I en droit et sciences sociales a été systématiquement revue : 163 notices ont été modifiées et 661 vedettes matière ont été construites.

Pour les publications en série, le catalogage courant consiste à intégrer rapidement les informations sur les nouveaux titres et à mettre à jour les données sur les titres existants : en 2010, 711 états de collections ont été modifiés et 163 notices délocalisées.

Le signalement des ressources électroniques est effectué d'une part dans l'outil de gestion des bouquets de périodiques A to Z, en coopération avec les autres bibliothèques de l'Université Paris I (81 bouquets, soit 18 370 titres signalés), d'autre part dans le catalogue de la bibliothèque (notamment 88 revues).

– le catalogage rétrospectif

La conversion rétrospective des monographies est achevée depuis 2010 : toutes les monographies figurent dans la catalogue Cujas, le versement dans le Sudoc devant être réalisé par l'Abes en cours d'année 2011.

L'achèvement de ce long chantier facilitera la migration des données dans le futur système informatique, de même que les corrections effectuées en traitant les notices sans exemplaires et en vérifiant les notices présentes dans le catalogue de la bibliothèque mais absentes du Sudoc (et inversement).

– le CR 27

La Bibliothèque Cujas héberge le CR 27 (centre régional du Sudoc-Ps) qui fédère les bibliothèques spécialisées en droit, sciences économiques et politiques de l'Ile-de-France et dont le rôle consiste à coordonner le signalement de leurs collections de périodiques dans le Sudoc.

Au 31 décembre 2010, 20 bibliothèques non déployées sont participantes et actives pour 18 765 états de collections (contre 16 740 en 2009). La bibliothèque de l'Unesco a rejoint le CR 27. L'activité de mise à jour des localisations est toujours en cours et augmente sensiblement. Plus de 3 000 localisations supplémentaires sont prévues pour 2011.

Deux formations auprès de deux anciennes entrées secondaires ont été assurées (DILA⁵, BHdV⁶), tandis qu'une nouvelle entrée secondaire a été installée à la Chancellerie.

Enfin, un groupe de travail est en cours avec le Sénat et l'Assemblée nationale pour mettre à jour le guide *Publications officielles parlementaires*⁷ selon une nouvelle maquette plus ergonomique proposée par la bibliothèque Cujas.

Une nouvelle convention « sur projets » pour le CR 27 a été ratifiée en 2010 par l'ABES et la BIU avec effet en 2011.

Parmi les activités 2010, peuvent aussi être soulignés :

- L'organisation d'une journée d'étude, le 26 janvier 2010, à la bibliothèque Cujas. Elle a réuni des représentants de toutes les bibliothèques non déployées du réseau, soit une trentaine de participants. Il est prévu d'organiser une journée de ce type tous les 18 mois.

⁵ Direction de l'information légale et administrative (DILA), services du Premier ministre.

⁶ Bibliothèque de l'Hôtel de Ville, Ville de Paris.

⁷ <http://biu-cujas.univ-paris1.fr/principal/guide/pop/Index.html>

- La parution d'un article dans *Arabesques* (N° 59 juillet-août-septembre 2010) consacré au CR 27.
- L'accueil d'un stagiaire bibliothécaire de l'ENSSIB (février-mars 2010), futur CR 12 (Bretagne) pendant 4 semaines : encadrement sur un projet de prospection, visites multiples et formation interne.

3. La gestion des collections

La bibliothèque Cujas poursuit, en partenariat avec le CTLeS, son travail de préfiguration pour un plan de conservation partagée des périodiques juridiques de la région Ile-de-France. Après une étude de faisabilité menée en 2009, l'année 2010 a été consacrée à l'établissement de la liste des périodiques concernés, à partir d'une extraction du catalogue de la bibliothèque fournie par le Sudoc. Ce travail a permis de dénombrer 4 471 titres juridiques et 6 205 non juridiques dans les collections de la bibliothèque. La liste réalisée constitue un outil de base pour le futur PCP.

– la conservation

Conformément au plan de conservation de la BIU, l'effort de reliure reste très soutenu sur les monographies (2195 documents reliés dont 1266 volumes de thèses) et les périodiques (2571 volumes).

L'atelier de réparation poursuit son travail selon trois axes : tri des documents et états de collections, préparation des trains de reliure rétrospective, réparations et conditionnement. Des états de collections complets, cote par cote, sont réalisés progressivement pour les périodiques, afin d'obtenir une cartographie synthétique de l'état physique des fonds.

– la réorientation

La commission Réorientation a été réorganisée en 2 sous-groupes : monographies et périodiques. Un désherbage est en cours dans les cotes 100.000 (petits formats).

Le désherbage en salle de lecture a concerné 516 ouvrages : 385 ont réintégré les magasins (21 ouvrages remplaçant des manquants) et 131 ont été donnés.

– le récolement

Le récolement des monographies en salle de lecture a fait apparaître une nette diminution des disparitions : 73 ouvrages étaient manquants (107 en 2009, 110 en 2008). Les domaines les plus touchés par ces disparitions sont le droit international (17) et le droit civil (15), pour les autres disciplines, le chiffre des disparitions est inférieur à 10.

Le récolement des monographies en magasin a concerné 1917 mètres linéaires.

Les thèses microfichées sont en cours de récolement.

4. La participation aux activités de réseaux

– le consortium Couperin

La coordination du pôle sciences politiques et juridiques du consortium Couperin est à nouveau assurée par un membre de la bibliothèque Cujas, depuis janvier 2010.

8 négociations ont été menées, dont 2 directement par la BIU (Lamy et Westlaw) qui, par ailleurs, assure le suivi de 2 groupements de commandes (Dalloz et Lexis-Nexis).

– le Doctrinal

La bibliothèque Cujas est l'un des 3 auteurs de la base bibliographique Doctrinal depuis sa création en 1993, avec les cabinets d'avocats Gide et Sherman.

2 310 notices ont été produites en 2010, à partir de 33 revues réparties entre 17 agents de la bibliothèque.

– le service de réponse à distance « Rue des facs »

*Rue des facs*⁸ est un service de référence virtuel et collaboratif organisé par les bibliothèques universitaires de Paris et Ile-de-France. La BIU Cujas assure la coordination des réponses du secteur droit (5 bibliothèques participantes au 1^{er} janvier 2010, à l'ouverture du service : SCD Paris I, Paris II, Paris 5, Versailles St Quentin, Cujas).

IV. Politique scientifique et partenariats

1. La valorisation des collections

– la numérisation

.la poursuite des développements informatiques

Pour la préservation à long terme des documents numérisés, un projet d'archivage pérenne a été lancé par Cujas en octobre 2009 en partenariat avec le Cines⁹. Fin octobre 2010, la première phase de ce travail a abouti à la conception et à la validation du ppdi (Project Preservation Description Information).

En parallèle, dès fin juin, les premiers tests d'archivage comprenant les fichiers images tif et les fichiers de métadonnées (notice Dublin Core, table des matières et fichier METS) ont été effectués avec succès. La montée en charge a été testée début décembre pour un passage en production début 2011.

⁸ <http://www.ruedesfacs.fr/>

⁹ Centre Informatique National de l'Enseignement Supérieur.

.l'enrichissement du corpus numérisé

En prévision des travaux effectués pour la mise en sécurité du bâtiment Pavillon, et pendant toute leur durée, le scanner a été confié pour conservation à la société Banctec. Les opérations de numérisation en interne ont donc été suspendues, mais pas le traitement des documents déjà numérisés. Ainsi, 26 volumes (correspondant à 16 titres, 16 224 pages) de la liste Pfister-Roumy ont été mis en ligne en mars, puis 37 autres volumes (correspondant à 16 titres, 23 293 pages) en septembre, pour un total de 39 517 pages.

Un marché a été rédigé et publié en 2010, pour notification au premier semestre 2011. Il permettra de faire numériser les ouvrages de la liste Pfister-Roumy antérieurs à 1830, qui ne peuvent être traités sur le scanner de la bibliothèque.

.le partenariat avec la BnF

Dans le cadre de la convention quadriennale entamée en 2009, la bibliothèque a bénéficié, pour la deuxième fois, d'une subvention de la BnF au titre du pôle associé, pour des opérations de numérisation : le montant est passé de 12 000 euros en 2009 à 17 985 euros en 2010. Après le test de l'année précédente, 2010 a constitué une véritable montée en charge, puisque cette fois, 83 volumes (25 titres) ont été confiés pour numérisation à la société Arkhênum pour restitution en janvier 2011 et mise en ligne au premier semestre.

En complément d'une collaboration déjà solide, la BnF a proposé en 2009 à la bibliothèque Cujas de bénéficier d'une intégration sur ses chaînes de numérisation. Cette coopération s'est concrétisée en 2010 par l'envoi du *Bulletin des arrêts de la Cour de Cassation* (pour les années 1798-1909) et de 43 monographies issues de la liste Pfister-Roumy. L'ensemble est désormais en ligne sur Gallica.

Dans le cadre du programme de numérisation et valorisation concertées en sciences juridiques, l'année 2010 a été consacrée à la rédaction du règlement de l'appel à initiatives. Celui-ci a été publié en juin 2010, pour réponses en septembre. Les dossiers retenus sont subventionnés par la BnF à hauteur de 50 %. Ce sont ainsi près de 450 000 pages qui seront numérisées et intégrées dans Gallica. Le prochain appel à initiatives sera lancé à l'automne 2011, avec réponses attendues au printemps 2012.

La bibliothèque a achevé la mise en place du moissonnage OAI de sa bibliothèque numérique dans Gallica : l'harmonisation des notices Dublin Core selon les préconisations de Gallica est achevée, l'entrepôt OAI a été élaboré et le moissonnage est effectif depuis le 21 juin 2010. De plus, l'habillage des recherches dans Gallica s'est amélioré et depuis novembre 2010, le logo de la bibliothèque Cujas s'affiche dans la liste des résultats.

– les dons

En 2010, 106 ouvrages reçus en don ont été intégrés aux collections de la bibliothèque. Ces ouvrages participent de manière significative à l'enrichissement du fonds documentaire de la BIU et attestent la renommée internationale importante dont jouit la BIU : plus de la moitié de ces dons sont en provenance de l'étranger.

– les publications internationales

La bibliothèque, tout en conservant son label de bibliothèque depositaire des Nations Unies attribué en 1947, a mis fin, en 2010, à la réception des documents miméographiés des grands organismes internationaux. Les deux axes de travail du service sont maintenant de valoriser le caractère patrimonial des fonds conservés tout en formant ses lecteurs aux nouvelles ressources électroniques, gratuites ou payantes, en relation avec les Nations Unies.

Ont ainsi été entrepris en 2010, notamment, le déménagement des collections de la salle des PI vers la grande salle de lecture, la rédaction de deux nouveaux guides Cujas consacrés aux documents de l'ONU et au Centre de documentation européenne de la bibliothèque, le signalement de documents de séances du Parlement européen (qui ont été reliés) et du Journal officiel de la SDN.

De nombreuses demandes d'antiquariats sont en cours pour compléter les collections patrimoniales.

Enfin, suite à un audit de la mission des Archives du MESR (avril 2010), le fonds des documents miméographiés a fait l'objet d'un travail approfondi (récolement des 3 777 cartons). Cela permettra, par la suite, de signaler cette collection sur la plateforme Calames gérée par l'Abes.

2. La formation des usagers

– l'offre de formation

Depuis de nombreuses années, la bibliothèque Cujas propose à son public des formations à la maîtrise de l'information selon des contenus et des modalités variés : formations ou initiations facultatives, proposées à tout étudiant inscrit à la Bibliothèque, notamment en début d'année (en 2010, 29 séances pour 162 inscrits, auxquelles se sont ajoutés des rendez-vous individuels), ou formations longues dans les cursus universitaires des étudiants, organisées en partenariat avec les enseignants ou responsables de diplômés et les SCD : 119 doctorants (88 en 2009) et 81 étudiants de niveau Master (65 en 2009) ont été formés.

Une intervention a été assurée auprès des étudiants du master d'histoire du droit de l'Université Paris II sur le thème « L'offre en ligne dans le domaine du patrimoine juridique, catalogues collectifs et bibliothèques numériques ».

La bibliothèque Cujas propose également des présentations de base de données aux enseignants-chercheurs et aux professionnels de la documentation.

– le JURISGUIDE

En complément de ses offres de formation, la BIU Cujas coordonne et alimente le Jurisguide, conçu comme un outil collaboratif¹⁰. Ce guide en ligne s'adresse aux étudiants en sciences juridiques et aux formateurs à la recherche d'informations juridiques. Il propose un panorama des ressources documentaires disponibles dans le domaine du droit, une banque d'exercices pédagogiques, des méthodes et des guides pour une recherche efficace, des outils et des supports de formation pour les formateurs.

En 2010, 21 fiches pédagogiques et 22 fiches documentaires ont été créées ou actualisées. La fréquentation a plus que doublé entre 2009 et 2010, avec en moyenne 21 109 consultations mensuelles.

3. Les partenariats avec les équipes de recherche

La bibliothèque, dans le cadre du projet « Droit politique », porté par l'Institut Michel Villey (UP2) et subventionné par l'Agence nationale de la recherche (ANR), a numérisé les documents sélectionnés par l'Institut.

Par ailleurs, la BIU a participé aux travaux du Centre d'Histoire et d'Anthropologie du Droit (CHAD) de l'Université Paris Ouest-Nanterre, avec communication le 3 décembre 2010 au colloque international « Puissances de la nature – justices de l'invisible : du maléfice à l'ordalie, de la magie à sa sanction » (publication des actes prévue en 2011).

4. Les partenariats institutionnels et associatifs

– le Parlement

La Bibliothèque Cujas a noué dans le cadre des activités du CR 27 des relations de travail régulières avec les bibliothèques du Sénat et de l'Assemblée nationale. De surcroît, dans les domaines de la numérisation et de la conservation partagée, un rapprochement entre les missions de la BIU et les projets des bibliothèques de ces deux institutions est en cours d'étude.

– Juriconnexion

Membre fondateur de Juriconnexion, la Bibliothèque Cujas siège au conseil d'administration de cette association d'utilisateurs de l'information juridique électronique.

– l'ADIJ

Membre du CA de l'Association pour le développement de l'informatique juridique, la BIU poursuit sa collaboration active à l'organisation des séminaires et des journées d'étude programmés par cette association.

– Organismes de formation aux métiers de la documentation

La BIU coordonne diverses offres de formation à destination de publics variés, en partenariat avec des organismes de formation aux métiers de la documentation : ADBS (2 modules), INTD (3 séances de TD), URFIST (3 modules pour l'Urfist de Paris, 1 pour celui de Rennes), Mediadix (une formation de 5 jours).

A la demande de l'ENSSIB, la bibliothèque organise tous les 2 ans un stage « Epistémologie et paysage éditorial en sciences juridiques », le prochain est programmé en décembre 2011. Des interventions spécifiques ont par ailleurs été assurées à l'ENSSIB en 2010 : intervention dans le cadre du stage de formation continue « Bibliothèques numériques » et intervention sur la conservation partagée.

Enfin, le CR27 de la bibliothèque a organisé des formations pour les bibliothèques de la Chancellerie, de la DILA et la BHdV¹¹.

5. L'action internationale

La BIU maintient un haut niveau de participation dans les activités de l'International Federation of Library Associations, avec une participation en tant que membre élu à la section *Bibliothèques juridiques*.

V. Les ressources de la Bibliothèque

1. Les personnels

– les effectifs (cf. Annexes : tableau 5)

La BIU dispose de 75 postes budgétaires (soit 69,7 ETP en postes réellement occupés) répartis sur trois catégories (24 A, 17 B, et 34 C) et quatre filières : bibliothèque (62), ASU (9), ITRF (2) et enseignants (2 PRCE).

Cette équipe est renforcée par des agents non titulaires embauchés en contrats rémunérés sur budget bibliothèque (pour un équivalent de 29 059 h travaillées), sur suppléances de postes vacants ou sur contrats aidés rémunérés par l'Université Paris I.

¹⁰ Liste des établissements participant sur le site : <http://jurisguide.univ-paris1.fr/>

¹¹ Direction de l'information légale et administrative (DILA), services du Premier ministre. Bibliothèque de l'Hôtel de Ville (BHdV), Ville de Paris.

– la formation

70 agents de la BIU ont suivi 284 sessions de formation (correspondant à 319 jours) proposées par divers organismes, dont le service de formation continue de Paris I.

Par ailleurs, 12 séances de formation ont été organisées en interne par la bibliothèque sur des thématiques variées (ex : conservation, plans d'urgence de traitement des documents en cas de sinistre, anglais bibliothéconomique, veille informationnelle, bases de données). Ces formations, organisées du 6 au 17 septembre 2010, ont été complétées par des visites d'établissements : Bibliothèque Sainte-Geneviève et Centre des archives diplomatiques de La Courneuve.

– les concours

13 agents (2 personnels de catégories A, 2 de catégorie B et 9 de catégorie C) ont suivi une formation de préparation aux concours durant l'année 2010, pour une durée équivalente à 67 jours de formation.

2. Le budget

– les recettes (cf. Annexes : tableau 6)

Les recettes de la BIU ont été de 2 909 277 € soit un montant supérieur de 1,6 % par rapport à l'année 2009. Les variations notables sont une reprise sur provision (444 000 €) et le reversement des droits universitaires de l'Université Paris II, partiellement effectué après le 31 décembre et donc comptabilisé sur 2011.

– les dépenses (cf. Annexes : tableau 7)

Les dépenses se sont élevées à 2 834 135 €

L'objectif de dévolution de 50 % – a minima – des moyens de la BIU, à l'enrichissement et à la préservation de ses collections, a été atteint en 2010 : 51,3 % des dépenses ayant été consacrées aux acquisitions documentaires et à la conservation (poursuite du plan de reliure notamment).

– les équilibres

Le montant des recettes est, en 2010, légèrement excédentaire par rapport aux dépenses (75 142 €). Les frais de gestion (91 100 €) ont été reversés à l'université de rattachement après le 31 décembre 2010.

On soulignera le poids particulier des dépenses liées aux recrutements de personnels non titulaires – principalement employés pour permettre l'ouverture de la BIU 69 h par semaine – la bibliothèque ne bénéficiant d'aucun soutien spécifique pour ce service, et n'étant pas non plus éligible aux dispositifs d'accompagnement budgétaire mis en place par le MESR pour inciter les bibliothèques universitaires à élargir leurs horaires d'ouverture.

3. L'informatique

– le parc matériel

La BIU dispose de 162 PC (64 postes destinés au public et 26 postes professionnels répartis dans les diverses salles de lecture, 69 postes implantés dans les bureaux des personnels et 3 postes spécifiquement dédiés à la numérisation), 61 imprimantes (dont 16 utilisées par le public) et 18 serveurs.

Les imprimantes individuelles sont progressivement remplacées par des imprimantes réseau.

– les infrastructures (serveurs et réseaux)

En vertu du principe de précaution et des réserves émises par le Comité Hygiène et Sécurité de Paris I, le WiFi n'a toujours pas été déployé dans les locaux de la bibliothèque compte tenu des incertitudes sur le danger potentiel du rayonnement des ondes électromagnétiques. Néanmoins, cette technologie est très demandée par les utilisateurs qui souhaitent pouvoir consulter leurs messageries et leurs documents personnels dans les locaux de la bibliothèque. Ce dossier devra être repris en 2011. Deux possibilités se dessinent actuellement :

- câblage des salles de lecture,
- accès au WiFi via les bornes installées dans les locaux de l'Université Paris I.

Pour remplacer le serveur vocal devenu obsolète, une étude de faisabilité a été réalisée concernant les solutions actuellement disponibles sur le marché (serveur local ou audiotel déporté). C'est finalement la solution proposée par la société Connect World qui a été retenue.

– les outils collaboratifs

La version actuelle de l'ENT n'est pas consolidée et manque toujours de stabilité. Les droits d'accès sont aléatoires, ce qui suppose de fréquents contrôles et de nombreuses interventions effectuées par le service informatique. L'espace de stockage de documents partagés continue néanmoins à être très utilisé par l'équipe de direction et par les groupes de travail constitués à Cujas.

VI. Perspectives d'activité et de développement

Les priorités d'action de l'année 2011 sont axées sur :

1. les services aux usagers

- . mise en œuvre de mesures d'amélioration pour l'accueil et l'orientation du public
- . étude des dispositifs envisageables pour faciliter l'accès des lecteurs handicapés aux services et aux locaux de la bibliothèque
- . re-déploiement des collections en salle de lecture principale
- . ouverture d'une salle de consultation spécifique pour le fonds ancien
- . extension des horaires d'ouverture de la salle Paul Viollet en période estivale
- . mise à jour des ressources disponibles sur le portail de la BIU

2. les acquisitions

- . poursuite de la couverture documentaire dans le domaine du droit (CADIST)
- . renforcement des acquisitions en sciences politiques et en économie, en cohérence avec la Charte d'acquisition de la BIU

3. le signalement des collections

- . renforcement de la dynamique du CR 27 : actualisation des conventions, intégration de nouveaux partenaires et organisation de journées d'étude
- . étude de faisabilité pour la mise en œuvre d'un plan de conservation partagée pour les périodiques en sciences juridiques en lien avec le CTLe
- . achèvement du versement des notices catalographiques de la BIU dans le SUDOC

4. la mise en valeur des collections

- . poursuite des programmes de numérisation de la BIU
 - réalisation de l'interopérabilité de ses collections numérisées avec les portails de ses partenaires (ouverture d'un serveur OAI), mise en œuvre opérationnelle de l'archivage pérenne de ses données numérisées au CINES
 - lancement du second appel d'offres pour le programme de numérisation concertée en sciences juridiques co-piloté avec la BNF
 - poursuite des coopérations engagées avec des équipes de recherche (sur financement ANR)
- . reprint d'un ouvrage du fonds ancien, en phase avec la réouverture de la réserve
- . achèvement du travail d'édition scientifique des actes du « Colloque Carbonnier »

5. la gestion des collections

- . organisation du retour des collections dans la réserve Pavillon et réorganisation des fonds
- . mise en œuvre du redéploiement des collections de publications internationales de la BIU en salle de lecture
- . versement de documents au CTLe

6. la gouvernance de la Bibliothèque

- . programmation du changement du SID avec assistance à maîtrise d'ouvrage : analyse des besoins fonctionnels des différents services de la BIU, rédaction d'un cahier des charges, lancement d'un appel d'offres et choix d'un prestataire
- . rédaction de fiches de procédures pour faciliter le suivi et le transfert interne des principaux dossiers de la bibliothèque

7. les travaux sur les infrastructures et le bâtiment

- . achèvement de la mise en sécurité de la réserve « Pavillon » : mesures et réglages (en cours) sur le dispositif de climatisation
- . programmation de la poursuite des travaux de mise en conformité de la BIU : création d'un ascenseur desservant la salle de lecture (accessible aux publics à mobilité réduite), reconstruction des blocs sanitaires du rez-de-chaussée et réorganisation du sas d'accès à la salle de lecture
- . étude pour la reconfiguration partielle de la salle de lecture en phase avec l'installation de l'ascenseur (redistribution des espaces techniques et recherche d'une augmentation des places de lecture et du nombre de documents disponibles en libre accès)

VII. Annexes

1. Les publics inscrits

entre le 01.10.2009 et le 30.09.2010

Type de public	Origine des publics							TOTAL
	Université Paris I	Université Paris II	Universités Ile-de-France	Universités de Province	Universités étrangères	Sous-total Universités	Autres rattachements	
Etudiant niveau L2	369	374	11			754	22	776
Etudiant niveau L3	1 270	492	13	3	2	1 780	24	1 804
Etudiant niveau M1	1 716	929	354	42	22	3 063	78	3 141
Etudiant niveau M2	1 990	1 563	978	238	83	4 852	428	5 280
Etudiant niveau D	614	423	341	287	130	1 795	92	1 887
Chargé d'enseignement, de TD, de cours, Alloc. de recherche, Agrégé ens. secondaire	41	38	68	25	35	207	25	232
ATER, Alloc. moniteur, Assistant	133	129	179	65	46	552	13	565
Professeur, Maître de conférence, Directeur de recherches	40	38	74	64	218	434	65	499
Chercheur, Ingénieur d'étude et de recherche.	6	8	1	5	17	37	36	73
<i>Sous-total public étudiant, chercheur et enseignant-chercheur</i>	6 179	3 994	2 019	729	553	13 474	783	14 257
Autres statuts	34	10	47	30	97	218	1583	1 801
TOTAL Général	6 213	4 004	2 066	759	650	13 692	2 366	16 058

2. Les prêts à domicile

Type de public	Origine des publics						TOTAL
	Paris I	Paris II	Ile de France	Province	Etranger	Autres	
Etudiant niveau L2	421	487					908
Etudiant niveau L3	2 272	891				8	3 171
Etudiant niveau M1	4 310	2 103	15	3	16	5	6 452
Etudiant niveau M2	8 046	6 676	290	44	17	61	15 134
Etudiant niveau D	4 248	3 280	197	31	33	53	7 842
Chargé de TD, de cours, d'enseignement, Allocataire recherche, Agrégé ens. secondaire	186	270	391	107	7	58	1 019
ATER, Allocataire moniteur, Assistant	2 047	1 799	2 023	252	108	11	6 240
Professeur, Dir. de recherche, Maître de conf.	918	971	1 800	1 282	706	225	5 902
Chercheur, Ingénieur d'étude et de recherche	46	42	4	27	6	98	223
Autres statuts	29	4	36	1 072	104	1 732	2 977
TOTAL	22 523	16 523	4 756	2 818	997	2 251	49 868

3. Le PEB : prêts et emprunts

Type de documents	PRET Nbre de demandes reçues	EMPRUNT Nbre de demandes émises	TOTAL
Monographies			
-droit (en français)	886	260	1 146
-droit (en langues étrangères)	303	70	373
-autres disciplines (en français)	264	129	393
-autres disciplines en langue étrangères)	92	19	111
<i>sous-total monographies</i>	1 545	478	2 023
Fascicules de périodiques			0
-droit (en français)	440	27	467
-droit (en langues étrangères)	238	9	247
-autres disciplines (en français)	115	2	117
-autres disciplines en langue étrangères)	61	4	65
<i>sous-total périodiques</i>	854	42	896
TOTAL	2 399	520	2 919

4. Les acquisitions (hors ressources électroniques)

ACHATS	Nbre de titres	Nbre d'exemplaires
LIVRES		
-français juridiques	1 415	3 011
-français non juridiques	566	664
<i>sous-total livres français</i>	1 981	3 675
-étrangers juridiques	2 502	2 577
-étrangers non juridiques	110	127
<i>sous-total livres étrangers</i>	2 612	2 704
Total Livres	4 593	6 379
PUBLICATIONS A FEUILLETS MOBILES		
-mises à jour françaises	154	197
-mises à jour étrangères	72	72
Total Publications à feuillets mobiles	226	269
PERIODIQUES		
-abonnements titres français	563	636
-abonnements titres étrangers	1 120	1 123
*dont abonnements courants	910	913
*dont achats sur crédits CADIST	210	210
*dont achats sur crédits BnF (pôle associé - antiquariat)	21	
- antiquariat (réassort collections)	56	363
Total périodiques	1 760	2 122
DEPOTS ET DONS		
THESES		
-exemplaires papier Paris I	111	132
-exemplaires papier Paris II	118	146
-microfiches	912	912
Total Thèses (dont autres)	1 148	1 197
MEMOIRES	18	18
MONOGRAPHIES		
-françaises	1 339	1 339
*reçues au titre du dépôt légal	1 132	1 132
*reçues en service de presse	36	36
*autres dons	171	171
-étrangères	106	106
Total Monographies	1 445	1 445
TOTAL GENERAL	9 190	11 430

5. Les personnels titulaires

(au 31.12.2010)

Répartition des effectifs par catégorie et par corps	Nbre de postes budgétaires	Nbre de postes occupés (en ETP)
Catégorie A	24	23,9
Conservateur général	1	1
Conservateur	13	13
Bibliothécaire	6	5,9
Attaché d'administration E.N. et E.S.	1	1
Ingénieur d'études	1	1
Professeur certifié en documentation	2	2
Catégorie B	17	15,5
Bibliothécaire-adjoint spécialisé	8	8
Assistant des bibliothèques	6	4,8
Secrétaire d'administration scolaire et universitaire	2	1,7
Technicien informatique	1	1
Catégorie C	34	30,3
Adjoint d'administration	6	5,8
Magasinier des bibliothèques	28	24,5
TOTAL	75	69,7

6. Les recettes

Subvention de fonctionnement (a)	1 738 072,00 €	59,7%
Subvention BNF (convention "Pôle associé")	31 055,12 €	1,1%
Ressources propres	284 780,24 €	9,8%
Droits universitaires Paris I	272 099,24 €	9,4%
Droits universitaires Paris II	92 714,63 €	3,2%
Droits d'auteur	43 050,00 €	1,5%
Autres recettes (b)	447 506,62 €	15,4%
TOTAL	2 909 277,85 €	100,0%

(a) Crédits globalisés en 2010, incluant la tranche du contrat.

(b) Annulation reprise sur provision de 2009 : 444 000 €+ avoirs et reversements divers : 3 506,62 €

7. Les dépenses

Dépenses documentaires (support papier)	1 042 201,55 €	36,8%
Ressources électroniques	208 522,87 €	7,4%
Reliure, restauration	203 598,28 €	7,2%
Matériels, logiciels et maintenance informatiques	192 168,11 €	6,8%
Vacations	448 202,99 €	15,8%
Frais de reproduction (photocopieurs)	9 625,15 €	0,3%
Equipement, sécurité salles de lecture	48 959,35 €	1,7%
Fournitures, mobiliers et matériels de bureau	68 660,57 €	2,4%
Affranchissement, téléphone, télécopie	29 644,68 €	1,1%
Stages, journées d'étude, missions	18 729,94 €	0,7%
Cantine, blouses et costumes	63 879,53 €	2,3%
Travaux, amortissement	499 942,45 €	17,7%
TOTAL	2 834 135,47 €	100,0%